

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 871

3 mai 2006

SOMMAIRE

A.T. Investment S.A., Luxembourg	41801	Columbus Capital, S.à r.l., Luxembourg	41772
AC Automation Center, S.à r.l., Luxembourg	41764	Crown Corporate Services, S.à r.l., Luxembourg	41772
Accent S.A., Luxembourg	41772	Diatec International S.A., Luxembourg	41771
Activa International S.A., Luxembourg	41769	Diatec International S.A., Luxembourg	41771
Agenscom Patrimoine, S.à r.l., Luxembourg	41788	Doge Invest S.A., Luxembourg	41803
Albert Seyler et Compagnie, S.à r.l., Windhof-Koerich	41765	Dresdner Anschutz Mezzinvest, S.à r.l., Luxembourg	41783
Albert Seyler et Compagnie, S.à r.l., Windhof-Koerich	41765	Dresdner Anschutz Mezzinvest, S.à r.l., Luxembourg	41784
Albert Seyler et Fils, S.à r.l., Windhof-Koerich	41765	E.B. Trans S.A., Wandhaff-Cap	41772
Albert Seyler et Fils, S.à r.l., Windhof-Koerich	41765	E.R. S.A., Luxembourg	41763
Alias Mustang International S.A., Luxembourg	41796	Emerald Maritime S.A., Luxembourg	41782
Alias Mustang International S.A., Luxembourg	41799	Erdec Finance S.A., Senningerberg	41764
Almaco S.A., Luxembourg	41794	Erelge III S.A., Luxembourg	41800
Alrest, S.à r.l., Luxembourg	41766	Eurindo Trading, S.à r.l., Dudelange	41766
Alzette Shipping S.A., Grevenmacher	41770	European Business Park Company S.A., Diekirch	41763
Alzette Shipping S.A., Grevenmacher	41770	European Business Park Company S.A., Diekirch	41769
Alzette Shipping S.A., Grevenmacher	41770	European Star Investments S.A., Luxembourg	41781
Aruba Properties S.A., Luxembourg	41768	F.I. International S.A., Luxembourg	41768
Arval Luxembourg S.A., Bertrange	41786	Fobi S.A., Luxembourg	41763
Atelier de constructions métalliques J.P. Olinger S.A., Esch-sur-Alzette	41767	Fobi S.A., Luxembourg	41763
Balthasar Invest S.A., Luxembourg	41789	Forage Holding S.A., Luxembourg	41790
Batinvest Holding S.A., Luxembourg	41774	FUSN SCI, Berchbach	41791
BCF II Lux I, S.à r.l., Luxembourg	41803	Fulham S.A., Luxembourg	41768
BCF II Lux I, S.à r.l., Luxembourg	41803	GAP-Meta4 Partners, L.L.C. S.C.A., Luxembourg	41805
BCF II Lux I, S.à r.l., Luxembourg	41803	Genet International S.A., Luxembourg	41778
BCF II Lux II, S.à r.l., Luxembourg	41806	Groupe Financier Luxembourgeois Holding S.A., Luxembourg	41785
BCF II Lux II, S.à r.l., Luxembourg	41806	Groupe Sign-Lux S.A., Luxembourg	41795
BCF II Lux II, S.à r.l., Luxembourg	41808	Groupe Sign-Lux S.A., Luxembourg	41795
Beta Finances S.A., Luxembourg	41788	Groupe Sign-Lux S.A., Luxembourg	41795
Blue Stone Investments S.A., Luxembourg	41785	Have et Hoffmann, S.à r.l., Ehlerange	41770
Bolden S.A., Luxembourg	41766	HD Construct, S.à r.l., Mertzig	41791
Brasserie à l'Ancre, S.à r.l., Grevenmacher	41804	HD Construct, S.à r.l., Mertzig	41791
BSH S.A., Luxembourg	41789	HD Construct, S.à r.l., Mertzig	41791
California Internet Holding S.A., Luxembourg	41773	HellermannTyton Alpha, S.à r.l., Luxembourg	41765
Chapala S.A., Luxembourg	41773	Immobilière EMTE, S.à r.l., Luxembourg	41800
Club des Jeunes de la Commune de Waldbredimus, A.s.b.l.	41775	Immotrop S.A., Luxembourg	41795
		Interportfolio, Sicav, Luxembourg	41786

Jole S.A., Colmar-Berg	41769	bourg	41773
JPMorgan Investment Strategies Funds, Sicav, Senningerberg	41768	Pictet World Securities Fund, Sicav, Luxembourg	41804
Jucaze S.A. Holding, Luxembourg	41771	PPM Participations S.A., Luxembourg	41793
Lacuna Sicav, Luxembourg-Strassen	41790	Presidential Partners S.A., Luxembourg	41790
Latem S.A., Luxembourg	41774	Profilinvest, Sicav, Luxembourg	41807
LBC Luxembourg Holding S.C.A., Luxembourg ..	41800	Promat Europe S.A., Luxembourg	41770
Leggett & Platt Europe Finance S.C.S., Luxembourg	41784	Property Bamberg/München, S.à r.l., Luxembourg	41794
Lend Lease International Distressed Debt Fund S.C.A., Luxembourg	41786	Restab S.A., Luxembourg	41785
Lend Lease International Distressed Debt Fund S.C.A., Luxembourg	41794	Restalia, S.à r.l., Echternach	41766
Leonard Finance S.A., Luxembourg	41762	SDI Investments S.A., Luxembourg	41767
Linalux S.A., Luxembourg	41802	Selcolux S.A.H., Luxembourg	41774
Machen-Iveco Holding S.A., Luxembourg	41767	Shipinvest Holding S.A., Luxembourg	41774
Machen-Iveco Holding S.A., Luxembourg	41767	Skylla Marketing S.A., Luxembourg	41808
Magali S.A., Luxembourg	41789	Skylla Marketing S.A., Luxembourg	41808
Magilla Holding S.A., Luxembourg	41769	Société Le Muy S.A., Luxembourg	41789
Magilla Holding S.A., Luxembourg	41769	Sogecofi S.A., Soleuvre	41764
McPherson Madden et Cie, S.à r.l., Luxembourg ..	41774	Solena S.A., Luxembourg	41771
Media Shop, S.à r.l., Bertrange	41786	Sun Sail S.A., Luxembourg	41767
Mercurius Finance S.A., Luxembourg	41771	Sydney & Bron Lux, S.à r.l., Luxembourg	41807
Merlan Invest S.A., Luxembourg	41764	Syspar, S.à r.l., Luxembourg	41787
Metastore S.A., Ehlerange	41800	Thea Immo S.A., Luxembourg	41789
Metastore S.A., Ehlerange	41801	Toyfin S.A., Luxembourg	41808
Misys International Banking Systems S.A., Luxembourg	41786	VA No1 Lux (Munich) S.A., Luxembourg	41779
Misys International Banking Systems S.A., Luxembourg	41795	VA No1 Lux (Munich) S.A., Luxembourg	41781
MK, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	41763	Vitruvius, Sicav, Luxembourg	41768
NCB Warrant Holdings II, S.à r.l., Luxembourg ..	41764	Vulkan Schiffahrts AG Luxembourg S.A., Luxembourg	41785
Pastec S.A., Luxembourg	41788	Windmill S.A., Luxembourg	41777
Pearl Maritime S.A., Luxembourg	41785	Xantra S.A., Luxembourg	41787
Pfizer Shareholdings Intermediate, S.à r.l., Luxembourg		Xantra S.A., Luxembourg	41787
		Xantra S.A., Luxembourg	41787
		Xantra S.A., Luxembourg	41787
		Yelo Bau S.A., Nothum	41782
		Zigimmo International S.A., Luxembourg	41788
		Zigimmo International S.A., Luxembourg	41788

LEONARD FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R. C. Luxembourg B 82.997.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 21 novembre 2005

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 21 novembre 2005 les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de pourvoir aux modifications suivantes au sein du conseil d'administration, et ce, avec effet immédiat:

- acceptation des démissions de:

- Monsieur Michele Capurso, administrateur;

- Monsieur Paolo Bartolucci, administrateur;

- nouvelles nominations en remplacement des administrateurs sortants:

- Monsieur Patrick Hosti, employé privé, demeurant professionnellement à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts, né à Strasbourg (France), le 13 juin 1953, administrateur.

- Monsieur Olivier Thonnard, employé privé, demeurant professionnellement à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts, né à Namur (Belgique), le 3 juin 1980, administrateur.

Le mandat des administrateurs nouvellement nommés expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009 pour statuer sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2008.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

FIDUCIAIRE DU KIEM, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01542. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(013910//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

MK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 16, avenue François Clement.
R. C. Luxembourg B 52.217.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00719, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

Signature.

(013254//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

EUROPEAN BUSINESS PARK COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9289 Diekirch, 17, rue J. Vannerus.
R. C. Luxembourg B 103.736.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01079, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(013378/506/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

FOBI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 8, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 53.910.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2006, réf. LSO-BN01327, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

Signature.

(013383//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

FOBI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 8, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 53.910.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2006, réf. LSO-BN01330, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

Signature.

(013384//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

E.R. S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 33.350,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 97.108.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée extraordinaire du 22 décembre 2005

Nomination de deux administrateurs:

- MILESTONE, S.à r.l., 7, Grand-rue, L-1661 Luxembourg;
- CENTRE DE GESTION HOLDING S.A., 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Révocation du commissaire:

- FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING, S.à r.l., 13, rue Jean Bertholet, Luxembourg.

Nomination d'un nouveau commissaire:

- F.O.R.I.G. S.C., 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Pour extrait

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN00949. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013580/1039/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

41764

ERDEC FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 92.739.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN00901, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2006.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(013408/032/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

SOGECOFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4437 Soleuvre, 16, rue de Differdange.
R. C. Luxembourg B 43.567.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01593, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

Signature.

(013413//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

**NCB WARRANT HOLDINGS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. SYRMA, S.à r.l.).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 111.405.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 janvier 2006.

Pour la société

P. Bettingen

Notaire

(013439/202/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

AC AUTOMATION CENTER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 40.604.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 février 2006.

Pour la société

J. Seckler

Notaire

(013453/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

MERLAN INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 97.118.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00685, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(013482//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

41765

ALBERT SEYLER ET COMPAGNIE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof-Koerich.

R. C. Luxembourg B 29.426.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01613, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013473//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

ALBERT SEYLER ET COMPAGNIE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof-Koerich.

R. C. Luxembourg B 29.426.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01612, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013475//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

ALBERT SEYLER ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof-Koerich.

R. C. Luxembourg B 58.368.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01610, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013476//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

ALBERT SEYLER ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof-Koerich.

R. C. Luxembourg B 58.368.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01611, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013480//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

HellermannTyton ALPHA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 113.627.

EXTRAIT

Les associés de la Société ont nommé Monsieur Alioscia Berto demeurant au 15/A, Via M. L. King, 26855 Lodivecchio, Italie et né le 29 septembre, 1970 à Lodi, Italie et Monsieur Åke Rikard Brattberger, demeurant au 33, Mårdvärgen, 167 56 Bromma, Suède et né le 11 septembre 1970 à Ed, Suède comme membres du conseil de gérance de la Société, avec effet au 26 janvier 2006.

Les associés de la Société ont accepté la démission de Madame Ingrid Moinet avec effet au 26 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01395. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013582/260/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

ALREST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2229 Luxembourg, 11, rue du Nord.
R. C. Luxembourg B 28.665.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08034, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour ALREST, S.à r.l. (en liquidation)

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(013524/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

RESTALIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6434 Echternach, 4, rue André Duchscher.
R. C. Luxembourg B 94.312.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08035, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour RESTALIA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(013525/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

EURINDO TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3514 Dudelange, 249, route de Kayl.
R. C. Luxembourg B 58.091.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08059, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour EURINDO TRADING, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(013526/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

BOLDEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 73.056.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 octobre 2004

Conseil d'administration:

- Monsieur Jean-Paul Frank, Expert-comptable, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Georges Gredt, Comptable, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux Comptes:

- LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts, 2005.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2006, réf. LSO-BM06741. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(013572/3083/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

MACHEN-IVECO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 27.091.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01093, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MACHEN-IVECO HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(013529/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

MACHEN-IVECO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 27.091.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01092, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MACHEN-IVECO HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(013530/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

ATELIER DE CONSTRUCTIONS METALLIQUES J.P. OLINGER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4001 Esch-sur-Alzette, 192, route de Belval.
R. C. Luxembourg B 79.819.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08063, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour ATELIER DE CONSTRUCTIONS METALLIQUES J.P. OLINGER S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(013527/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

SUN SAIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 65.002.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08073, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour SUN SAIL S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(013528/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

SDI INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 90.712.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2006, réf. LSO-BN01359, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013546/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

VITRUVIUS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 71.899.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 janvier 2006.

H. Hellinckx

Notaire

(013536/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

FULHAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 90.696.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2006, réf. LSO-BN01362, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013548/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

ARUBA PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 34.479.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2006, réf. LSO-BN01365, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013550/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

F.I. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 65.733.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2006, réf. LSO-BN01367, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013551/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

JPMorgan INVESTMENT STRATEGIES FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 63.762.

Conseil d'administration:

Il a été décidé de rayer le nom de M. Jon P. Griffin du dossier de la SICAV susmentionnée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés en tant que membre du Conseil d'administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

Pour JPMorgan INVESTMENT STRATEGIES FUNDS

JPMorgan ASSET MANAGEMENT (EUROPE), S.à r.l.

Agent domiciliataire

A. d'Alimonte

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2006, réf. LSO-BN01181. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013581/984/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

41769

EUROPEAN BUSINESS PARK COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9289 Diekirch, 17, rue J. Vannerus.
R. C. Luxembourg B 103.736.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2005

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Monsieur Mathias Wickler, Monsieur Robert Federspiel et Monsieur Arthur Welter, ainsi que celui du commissaire aux comptes, Monsieur Pierre Schill, pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 30 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01090. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013560/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

ACTIVA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1272 Luxembourg, 20, rue de Bourgogne.
R. C. Luxembourg B 103.872.

Démission

Je soussigné, Pierre Leruth, retraité, né le 6 mars 1938 à Dudelange et demeurant à L-3261 Bettembourg, 11, rue du Nord, fais part, par la présente, de ma démission avec effet immédiat, du mandat d'administrateur que j'exerce pour le compte de la société susvisée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 13 janvier 2006.

P. Leruth.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04558. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(013564//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

JOLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7727 Colmar-Berg, 22, rue Grand-Duc Jean.
R. C. Luxembourg B 101.136.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2006, réf. LSO-BN01368, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(013571/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

MAGILLA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 82.205.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01375, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013588/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

MAGILLA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 82.205.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01373, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013586/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

ALZETTE SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6750 Grevenmacher, 6, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 82.341.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2006, réf. LSO-BN01358, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(013575/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

ALZETTE SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6750 Grevenmacher, 6, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 82.341.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2006, réf. LSO-BN01361, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(013574/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

ALZETTE SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6750 Grevenmacher, 6, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 82.341.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2006, réf. LSO-BN01363, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(013573/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

HAVE ET HOFFMANN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4384 Ehlerange, 13A, Z.A.R.E. Ouest.
R. C. Luxembourg B 95.466.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2006, réf. LSO-BN01356, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(013576/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

PROMAT EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 38.422.

Par décisions de l'assemblée générale en date du 10 novembre 2005:

- 1) La démission de Monsieur Luc Braun en sa qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué a été acceptée;
- 2) A été ratifiée, la cooptation de Madame Marie-Thérèse Colbach, pensionnée, demeurant à L-1135 Luxembourg 19, avenue des Archiducs en sa qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué, décidée par la réunion du Conseil d'Administration en date du 25 mars 2005.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée qui se tiendra en 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2006, réf. LSO-BM06136. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013618/504/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

SOLENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.592.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01130, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour le Conseil d'Administration

G. Schneider / D. Martin

Administrateur / Administrateur

(013578/535/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

JUCAZE S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 27.890.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01132, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(013579/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

DIATEC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 39.706.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01372, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013584/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

DIATEC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 39.706.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01371, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013590/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

MERCURIUS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 79.855.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

MERCURIUS FINANCE S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(013619/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

COLUMBUS CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 105.774.

Extrait de la cession de parts sociales du 2 novembre 2005

Conformément à la cession de parts sociales du 2 novembre 2005, WISLEY S.A., une société de droit luxembourgeois avec adresse au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, G.D. Luxembourg, enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le B 57.649, a cédé 500 parts sociales détenues dans la Société à OASIS FINANCE S.A., une société de droit luxembourgeois avec adresse au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, G.D. Luxembourg, enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le B 109.551.

Le nouvel associé OASIS FINANCE S.A. est détenteur de la totalité des 500 parts sociales de la Société.

Luxembourg, le 28 décembre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

ProServices MANAGEMENT, S.à r.l.

Gérant

C. Raths

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2006, réf. LSO-BN01187. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013594/1084/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

ACCENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 86.206.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(013599/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

E.B. TRANS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Wandhaff-Cap, 7-9, rue d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 38.281.

Lors de l'Assemblée Générale tenue en date du 11 janvier 2006, la décision suivante a été prise:

M. Alain Fauqueur et GIRAUD INTERNATIONAL S.A. ont été révoqués de leur mandat d'administrateur.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08266. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013612/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

CROWN CORPORATE SERVICES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 77.027.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01400, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour extrait conforme

CROWN CORPORATE SERVICES, S.à r.l.

Signature

(013674//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

41773

CALIFORNIA INTERNET HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 17.049.

Par décision de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 21 juin 2005, ont été nommés, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2006:

Administrateurs:

- Paul Lutgen, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Président du Conseil d'administration;
- Luc Braun, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur-délégué;
- ARMOR S.A., avec siège social 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur.

Commissaire aux comptes:

EURAUDIT, S.à r.l., 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2006, réf. LSO-BM05191. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013602/504/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

CHAPALA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 83.098.

Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 22 novembre 2005

La démission de Monsieur Marc Van Hoek, Monsieur Jean-Marie Nicolay et Monsieur Domenico De Acetis en qualité d'administrateurs a été acceptée.

Sont élus administrateurs, leur mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010:

- MANAGEMENT, S.à r.l., société ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau,
- DIRECTOR, S.à r.l., société ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau,
- MANAGER, S.à r.l., société ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2005.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05359. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013622/1629/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

PFIZER SHAREHOLDINGS INTERMEDIATE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.770.233.200,-.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 93.997.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire des associés, tenue en date du 6 janvier 2006, a décidé d'accepter la démission de M. Louis Meert avec effet du 2 janvier 2006 et de fixer le nombre de gérants de la société à cinq (4).

Le Conseil de gérance sera composé comme suit, à compter du 2 janvier 2006:

- M. Philip Kerstein, né à Marburg (D), le 26 janvier 1947, demeurant à Lawrence, New York, USA;
- M. David Reid, né à Chelmsford (UK), le 16 janvier 1951, demeurant à New York, USA;
- Mme Susan Webb, née à Dublin (Irlande), le 23 janvier 1958, demeurant au 28 Merton Road, Rathmines, Dublin 6; et
- M. Guy Kersch, né à Luxembourg le 24 octobre 1952, demeurant au 31, rue Léon Thyès, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PFIZER SHAREHOLDINGS INTERMEDIATE, S.à r.l.

S. Latour

Proxy-holder

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01424. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013690/275/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

BATINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 77.116.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01000, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(013625/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

SHIPINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 69.586.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN00998, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(013628/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

LATEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 53.846.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(013632/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

SELCOLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 19.344.

—
Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN00993, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(013635/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

McPherson MADDEN ET Cie, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.419.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01403, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

CROWN CORPORATE SERVICES

Agent domiciliaire

Signature

(013679//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

CLUB DES JEUNES DE LA COMMUNE DE WALDBREDIMUS, A.s.b.l.,
Vereinigung ohne Gewinnzweck.

H. R. Luxemburg F 1.389.

 —
STATUTEN

Die Unterzeichneten: reformieren hiermit den 1981 gegründeten Verein in eine Vereinigung ohne Gewinnzweck, geregelt durch das Gesetz vom 21. April 1928, abgeändert durch die Gesetze vom 22. Februar 1984 und 4. März 1994, sowie durch folgende Statuten.

Name, Sitz, Gegenstand, Dauer
Art. 1.

a) Der Verein führt den Namen CLUB DES JEUNES DE LA COMMUNE DE WALDBREDIMUS, A.s.b.l und hat seinen Sitz in Trintingen.

b) Der Verein ist eine Vereinigung ohne Gewinnzweck.

Art. 2. Der Verein hat zum Gegenstand:

- a) eine kameradschaftliche Verbindung der Mitglieder zu gewährleisten;
- b) die Interessen seiner Mitglieder zu wahren und zu verteidigen;
- c) das Solidaritätsgefühl der Mitglieder zu wahren und zu verteidigen;
- d) die Anziehungskraft unserer Gegend durch geeignete Manifestationen zu vergrößern;
- e) die Jugendlichen auf die Probleme unserer Gesellschaft anzusprechen, die Zusammenarbeit zwischen den CLUB DES JEUNES zu verbessern, sowie den Erfahrungsaustausch untereinander zu fördern;
- f) Kontakte zu den Jugendlichen der Nachbargemeinden zu knüpfen und zu fördern.

Art. 3. Der Verein ist politisch unabhängig und keiner Religion verpflichtet.

Art. 4. Die Dauer der Vereinigung ist unbegrenzt.

Mitglieder

Art. 5. Der Verein besteht aus aktiven Mitgliedern und Ehrenmitgliedern.

a) Aktive Mitglieder sind alle Jugendlichen, die folgende Statuten annehmen und die unter Art. 6 vorgesehenen Bedingungen zur Aufnahme erfüllt haben.

b) Zu Ehrenmitgliedern für ein Jahr können solche Personen oder Firmen werden, die den vom Vorstand festzusetzenden Beitrag entrichten.

Art. 6.

a) Mitglied des CLUB DES JEUNES können Ortsansässige, unverheiratete Jugendliche vom 13. bis zum 35. Lebensjahr werden, welche bei der Gestaltung der Jugendarbeit aktiv mitwirken wollen.

b) Nicht ortsansässige Jugendliche, welche Mitglied des Vereins werden wollen, müssen einen schriftlichen Antrag an den Vorstand richten.

c) Der Mitgliedsbeitrag wird jedes Jahr vom Vorstand festgesetzt und muss durch die jährliche ordentliche Generalversammlung genehmigt werden. Der Mitgliedsbeitrag darf den Betrag von fünfzig Euro (50,- EUR) nicht überschreiten.

d) Ein Mitglied, dessen Wohnsitz ändert, darf im Verein bleiben.

Art. 7. Die Mitgliedschaft erlischt:

a) durch freiwilliges Austreten: Der Austritt kann jederzeit erfolgen, und zwar durch die schriftliche Kündigung des Mitglieds an den Vorstand;

b) nach Vollendung des 35. Lebensjahres;

c) durch Heirat: Das Mitglied kann bis zum Ende des Geschäftsjahres im Verein bleiben;

d) durch Ausschluss: Der Ausschluss eines Mitglieds erfolgt auf Antrag des Vorstandes in einer ordentlichen oder außerordentlichen Generalversammlung durch Beschluss einer Zweidrittel-Mehrheit der Mitglieder.

Ausgeschlossen kann jedes Mitglied werden:

a) welches seine Pflichten als Vereinsmitglied nicht erfüllt;

b) welches einen schädlichen Einfluss auf den Verein ausübt;

c) nach Nichtzahlung des Mitgliedsbeitrages für das laufende Geschäftsjahr: Nach Ablauf einer Zahlungsfrist von 3 Monaten ab der jährlichen ordentlichen Generalversammlung gilt die Nichtbezahlung des Mitgliedsbeitrages als freiwilliger Austritt des Mitgliedes.

Das ausgetretene oder ausgeschlossene Mitglied hat kein Anrecht auf den Kassenbestand.

Art. 8. Die Zahl der Mitglieder ist unbegrenzt (nicht unter fünf).

Art. 9. Die Mitglieder haben das Recht:

a) an den Versammlungen ebenso wie an der Generalversammlung teilzunehmen und ihr Stimmrecht geltend zu machen (nur aktive Mitglieder);

b) nach Maßgaben der Statuten sowie der Vereinsbeschlüsse an den Vergünstigungen des Vereins teilzunehmen;

c) ihr Stimmrecht persönlich geltend zu machen, oder es vor der Eröffnung der Generalversammlung schriftlich auf ein einziges anderes Mitglied zu übertragen. Jedes Mitglied darf sich nur durch ein anderes Mitglied vertreten lassen. Die Übertragung des Stimmrechts erlischt mit der Schließung der Generalversammlung.

Die Verwaltung

Art. 10. Die Organe des Vereins sind:

- a) der Vorstand;
- b) die Generalversammlung.

Der Vorstand

Art. 11. Der Vorstand begreift minimal fünf, maximal neun aktive Mitglieder:

- a) 1 Präsident;
- b) 1 Vizepräsident;
- c) 1 Sekretär;
- d) 1 Kassierer;
- e) 3 Beisitzende.

- Ein Mitglied, welches neu in den Vorstand aufgenommen werden möchte, soll, muss aber nicht in der Gemeinde Waldbredimus ansässig sein. Ein Vorstandmitglied, dessen Wohnsitz ändert, darf im Vorstand bleiben und wiedergewählt werden. Die Anzahl der nicht ansässigen Vorstandsmitglieder darf die der ansässigen nicht überschreiten.

- Ein einzelnes Mitglied kann niemals zugleich das Amt des Sekretärs und des Kassierers ausüben. Mitglieder des Vorstandes dürfen miteinander verwandt sein.

- Die Vorstandmitglieder werden bei der jährlichen ordentlichen Generalversammlung durch einfache Stimmenmehrheit gewählt und bleiben zwei Jahre im Amt. Bei Austritt eines Vorstandsmitgliedes während des laufenden Geschäftsjahres kann der freie Posten in einer außerordentlichen Generalversammlung neu belegt werden.

- Wird das durch Wiederwahl gewählte Vorstandsmitglied in einer jährlichen ordentlichen Generalversammlung gewählt bleibt es zwei Jahre im Amt.

- Wird das durch Wiederwahl gewählte Vorstandsmitglied in einer Generalversammlung während des laufenden Geschäftsjahres gewählt, so beendet es das laufende Geschäftsjahr und bleibt für ein weiteres Jahr im Amt.

- Die Vorstandsmitglieder werden mit einfacher Stimmenmehrheit gewählt und verteilen anschließend unter sich die verschiedenen Ämter. Der Amtsantritt des Vorstandes erfolgt unmittelbar nach den Wahlen.

- Der Vorstand tritt zusammen, so oft es die Interessen des Vereins erfordern, und wenn es die Mehrheit der Vorstandsmitglieder verlangt mindestens aber alle 3 Monate.

- Der Vorstand ist beschlussfähig, wenn mindestens fünf der Vorstandsmitglieder anwesend sind. Die Abstimmungen erfolgen durch einfache Stimmenmehrheit. Im Falle von Stimmengleichheit ist die Stimme des Präsidenten oder seines Stellvertreters ausschlaggebend.

- Die Vorstandswahlen sowie die Abstimmung über Personen sind geheim.

- Der Vorstand vertritt den Verein in der Öffentlichkeit. Er leitet den Verein, verwaltet Guthaben und setzt die Beschlüsse, die ihm durch Generalversammlung auferlegt werden, um.

Art. 12. Der Präsident hat die Geschäftsführung zu überwachen, er eröffnet und schließt die Versammlung und sorgt während diesen seiner Abwesenheit wird er durch den Vize-Präsidenten oder durch ein anderes Vorstandsmitglied vertreten.

Art. 13. Zu den Befugnissen des Sekretärs gehören:

- a) die Besorgung des Schriftwechsels;
- b) die Aufstellung der Mitgliederliste;
- c) die Aufstellung der Versammlungsort;
- d) die Einberufung von Versammlungen im Auftrag des Präsidenten.

Der Sekretär bewahrt die Archive auf und gibt in der alljährlichen Generalversammlung einen Tätigkeitsbericht über die vergangene Amtsperiode. Der Sekretär ist befugt, die Schriftstücke, welche die laufenden Geschäfte betreffen, allein zu unterschreiben.

Für alle anderen Schriftstücke ist ebenfalls die Unterschrift des Präsidenten erforderlich.

Art. 14. Der Kassierer verwaltet das Vermögen des Vereins und führt die Kassenbücher. In der Generalversammlung legt er Redenschaft ab und gibt Aufschluss über den Vermögensstand des Vereins. Die Kassenbücher sind vom Kassierer zu jeder Zeit zur Verfügung des Vorstandes zu halten.

Art. 15. Jedes Mitglied hat das Recht:

- a) bei Unklarheiten beim Vorstand nachzufragen, sei es über die Statuten, Kasse oder sonst welche Ursachen;
- b) Seine Ideen im Interesse des Vereins in der Versammlung vorzubringen.

Versammlungen

Art. 16. Versammlungen finden statt so oft sich die Notwendigkeit ergibt. Sie werden vom Präsidenten oder seinem Stellvertreter geleitet.

Die Generalversammlung

Art. 17. Die Generalversammlung vereinigt in sich die Gesamtheit der Interessen des Vereins. Alljährlich muss die ordentliche Generalversammlung in den ersten zwei Monaten des Jahres stattfinden. Die Einberufung mit belegender Tagesordnung findet mindestens acht Tage vor dem festgelegten Datum statt.

- Die Generalversammlung wird vom Vorstand einberufen, oder wenn ein Fünftel der Mitglieder die Einberufung schriftlich beim Vorstand verlangt.

- Jeder schriftliche Antrag, die von mindesten einem Zwanzigstel der Mitglieder unterzeichnet wurde, muss der Tagesordnung der Generalversammlung beigefügt werden.

- Die Generalversammlung kontrolliert die Bilanz der Konten des abgelaufenen Geschäftsjahres und bewilligt das Budget. Die Kassenrevisoren werden jedes Jahr neu gewählt.
 - Die Abstimmungen der Generalversammlung werden durch die Artikel 7 und 8 des Gesetzes vom 21. April 1928 geregelt. Dies gilt besonders für jegliche Abänderungen der Statuten. Im Falle von Stimmgleichheit ist die Stimme des Präsidenten oder seines Stellvertreters ausschlaggebend.
 - Die in einer Versammlung gefassten Beschlüsse sind bindend, auch für die Mitglieder, die der Versammlung nicht beigewohnt haben.
 - Jedes Mitglied hat 7 Stimmabgaben, darf jedoch einer Person nur 1 Stimme abgehen. Bei der Stimmenauszählung dürfen die Mitglieder 2 Personen stellen, um die Stimmzettel zu überprüfen.
 - Die Beschlüsse der Generalversammlung, deren Veröffentlichung im «Mémorial» nicht bindend vorgeschrieben ist, werden den Mitgliedern, sowie Drittpersonen durch Aushang im Vereinslokal mitgeteilt.
- Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember.
- Jedes Jahr nach Generalversammlung wird eine aktualisierte Liste welche in alphabetischer Reihenfolge geordnet ist und genaue Angaben zu Name, Vorname, Adresse und Nationalität der Mitglieder gibt in der Kanzlei des für die Vereinigung zuständigen Gerichts hinterlegt. Eine Abstimmung der Generalversammlung ist nötig um:
 - a) die Statuten zu ändern oder zu vervollkommen;
 - b) Vorstandswahlen durchzuführen;
 - c) die Konten und das Budget zu billigen;
 - d) Kassenrevisoren zu bestimmen;
 - e) Mitgliedsbeiträge festzulegen;
 - f) den Verein aufzulösen.

Auflösung des Vereins

Art. 18. Die Auflösung des Vereins erfolgt durch Beschluss der Generalversammlung. In diesem Fall wird das restliche Vermögen einer wohltätigen Gesellschaft überwiesen.

Allgemeine Verfügungen

Art. 19. Für außergewöhnliche Fälle, die in diesen Statuten nicht erwähnt sind, gilt das abgeänderte Gesetz vom 21. April 1928 über Vereinigungen ohne Gewinnzweck. Des Weiteren behält sich der Vorstand, mit dem Einverständnis der Mitglieder, das Recht vor, die dazu notwendigen Entscheidungen zu treffen.

Art. 20. Diese Statuten, welche den Ausgangspunkt des CLUB DES JEUNES bilden, können nur durch eine Generalversammlung und unter Einhaltung der gesetzlichen Bedingungen geändert oder vervollkommen werden.

Die vorliegenden Statuten wurden am 5. Januar 2006, unter Einhaltung der gesetzlichen Bedingungen, durch die Generalversammlung angenommen und annullieren die bisherigen.

Unterzeichnet in Trintingen, am 8. Januar 2006.

Die Gründungsmitglieder

J. Bohler / G. Kuttan / H. Knudsen / L. Bohler / Ch. Bremer / T. Gevelinger / S. Spier

Präsident / Vizepräsident / Sekretär / KassiererIn/ Beisitzende/ Beisitzende / Beisitzende

Déposé à la Commune de Waldbredimus, le 25 janvier 2006.

Y. Gorges

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2006, réf. LSO-BM03317. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(013713//163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

WINDMILL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 49.857.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le trente décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à L-6410 Echternach, 11, Impasse Alferweiher, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société de droit des Iles Vierges Britanniques BRIGHT GLOBAL S.A., ayant son siège social à Tortola, Akara Building, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I (Iles Vierges Britanniques), en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme WINDMILL S.A., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, R.C.S Luxembourg section B numéro 49.857, a été constituée suivant acte reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 19 décembre 1994, publié au Mémorial C numéro 332 du 28 février 2002, et dont les statuts ont été modifiés:

- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 mars 2000, publié au Mémorial C numéro 568 du 9 août 2000;

- et suivant acte sous seing privé en date du 29 octobre 2001, dont un extrait a été publié au Mémorial C numéro 332 du 28 février 2002.

II.- Que le capital social de la société anonyme WINDMILL S.A., prédésignée, s'élève actuellement à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

III.- Que sa mandante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société anonyme WINDMILL S.A. et qu'en tant que actionnaire unique elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société par la reprise de l'intégralité de l'actif et du passif de la société.

IV.- Que tout l'actif et le passif de la société dissoute seront transmis à l'actionnaire unique.

V.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation des actions de la société dissoute.

VII.- Que les livres et documents de la société dissoute WINDMILL S.A. seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Frais

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte, évalués à mille deux cents euros, sont à charge de la société dissoute.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 janvier 2006, vol. 535, fol. 35, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 février 2006.

J. Seckler.

(013957/231/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

GENET INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 87.397.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le vingt décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Nicolas Dumont, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de:

la société TENDRIL INC., ayant son siège social au 54th East Street, Arango-Orillac Building, Panama-City (République du Panama),

(ci-après dénommée: le «mandant»),

en vertu d'une procuration lui donnée à Luxembourg, le 13 décembre 2005, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la personne comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle personne comparante, ès dites qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société GENET INTERNATIONAL S.A. (la «Société»), une société anonyme, ayant son siège social au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 87.397, a été constituée suivant acte du notaire soussigné, du 13 mai 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1137 du 27 juillet 2002.

II.- Que le capital social de la Société s'élève actuellement à cinq cent mille euros (500.000,- EUR), divisé en deux cents (200) actions d'une valeur nominale de deux mille cinq cents euros (2.500,- EUR) chacune.

III.- Que le mandant est devenu propriétaire de la totalité des actions de la Société GENET INTERNATIONAL S.A., prédésignée.

IV.- Qu'en tant qu'actionnaire unique le mandant déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite Société.

V.- Que le mandant déclare, en outre, que le passif de la société a été apuré et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux de la société dissoute.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société dissoute.

VII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège social de la société dissoute.

VIII.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires en présence du notaire instrumentant.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.
Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: N. Dumont, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 décembre 2005, vol. 899, fol. 67, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 janvier 2006.

J.-J. Wagner.

(014764/239/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

VA No1 LUX (MUNICH) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2010 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 110.982.

In the year two thousand and five, on the first day of December.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Luxembourg).

There appeared:

Mr Gilbert Schintgen, director, residing in Luxembourg, acting as a special attorney of the Board of Directors of the limited liability company VA No1 LUX (MUNICH) S.A., having its registered office at L-2010 Luxembourg, 291, route d'Arlon, incorporated in Luxembourg on September 23, 2005 pursuant to a deed of the undersigned notary, to be published in the Mémorial C and entered in the Register of Commerce and Companies in Luxembourg, Section B, under the number B 110.982 (the «Company»),

by virtue of the powers conferred on him by decision of the Board of Directors of the Company adopted on November 18, 2005.

A copy of this decision having been signed *in varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed and be registered with the present deed.

The appearing person acting in his afore-mentioned capacity has requested the notary to record the following declarations and facts:

I. The authorised share capital of VA No1 LUX (MUNICH) S.A., is fixed at one billion Euro (EUR 1,000,000,000.-), divided into one hundred million (100,000,000) shares, with a par value of ten Euro (EUR 10.-) each.

II. The issued share capital of the Company is fixed at thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) divided into three thousand and hundred (3,100) shares with a par value of ten Euro (EUR 10.-) each.

III. Article 6, paragraph 2 of the Articles of Incorporation of the Company reads as follows:

«The Board of Directors is authorised, during a period ending five (5) years following the date of publication of the Articles of Incorporation creating the authorised capital in the Mémorial, Recueil C, to increase the share capital within the limits of the authorised capital in one or several times.

Such shares may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the board of directors may determine.

The board of directors may in particular determine:

- the time and the number of shares to be subscribed and issued;
- to remove or limit the preferential subscription right of the shareholders in case of issue of shares against payment in cash;

- whether a share premium will be paid on the shares to be subscribed and issued and the amount of such share premium if any;

- whether the shares will be paid-in by a contribution in cash or in kind; and
- that shares will be issued following the exercise of the subscription and/or conversion rights granted by the board of directors under the terms of warrants (which may be separate or attached to shares, bonds, notes or similar instruments), convertible bonds or notes or similar instruments issued from time to time by the Company.

The board of directors may delegate to any director or officer of the Company or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

Upon each increase of the share capital of the Company by the board of directors within the limits of the authorized capital, the present article 6 shall be amended accordingly.»

IV. By the decisions adopted on November 18, 2005, the Board of Directors resolved to remove the preferential subscription right of the shareholders and to increase, within the limits of the authorised share capital, the issued capital by an amount of eighty-nine thousand Euro (EUR 89,000.-) represented by eight thousand and nine hundred (8,900) shares, with a par value of ten Euro (EUR 10.-) each, along with a total share premium of six million three hundred sixty-three thousand and eighty-six Euro thirty-eight cents (EUR 6,363,086.38), to accept the subscription to the new shares and to allot the new shares as fully paid up shares to VA No1 HOLDCO, S.à r.l., having its registered office at L-2010 Luxembourg, 291, route d'Arlon, (R.C.S. number B 109.468).

V. Proof has been given to the undersigned notary that the Company has received an amount of EUR 89,000.- as subscription moneys for the duly subscribed new shares and EUR 6,363,086.38 as payment of the share premium. The share premium is to be allocated to the Company's freely distributable share premium account.

VI. Following the above-mentioned share capital increase article 5, paragraph 1, of the Articles of Incorporation of the Company be amended and shall forthwith read as follows:

«The Company has an issued capital of one hundred and twenty thousand Euro (EUR 120,000.-) divided into twelve thousand (12,000) shares with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) per share.»

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at seventy thousand Euro.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le premier décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Gilbert Schintgen, administrateur, demeurant à Luxembourg, agissant en qualité de mandataire spécial du Conseil d'Administration de la société anonyme VA No1 LUX (MUNICH) S.A., ayant son siège social à L-2010 Luxembourg, 291, route d'Arlon, constituée le 23 septembre 2005 par acte reçu par le notaire instrumentant devant être publié au Mémorial C, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, Numéro B 110.982 (la «Société»),

en vertu des pouvoirs lui conférés par les décisions du Conseil d'Administration de la Société adoptées le 18 novembre 2005.

Une copie des décisions paraphée ne varietur par le comparant et le notaire soussigné restera annexée à l'original du présent acte pour être soumis avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant agissant en sa qualité mentionnée ci-dessus a prié le notaire d'acter les déclarations et faits suivants:

I. Le capital social autorisé de VA No1 LUX (MUNICH) S.A. est fixé à un milliard d'euros (EUR 1.000.000.000,-), divisé en cent millions (100.000.000) d'actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

II. Le capital social émis de la Société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

III. L'alinéa 2 de l'article 6 des Statuts de la Société a la teneur suivante:

«Le conseil d'administration de la Société est autorisé, pendant une période prenant fin cinq (5) années après la date de publication dans le Mémorial, recueil C, des Statuts créant le capital autorisé, à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé, en une ou plusieurs fois.

Ces actions peuvent être souscrites et émises selon les termes et conditions déterminés par le conseil d'administration de la Société.

Le conseil d'administration peut en particulier déterminer:

- la période et le nombre d'actions à souscrire et à émettre;
- retirer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires en cas d'émission d'actions contre paiement en liquide;
- si une prime d'émission sera payée sur les actions à souscrire et à émettre, et le montant de cette prime d'émission, le cas échéant;
- si les actions seront libérées par un apport en espèce ou en nature; et,
- que les actions seront émises après l'exercice du droit de souscription et/ou du droit de conversion octroyé par le conseil d'administration de la Société selon les termes des warrants (qui peuvent être séparés ou attachés aux parts sociales, obligations, billets ou instruments similaires), obligations convertibles, billets ou instruments similaires émis par la Société de temps à autre.

Le conseil d'administration de la Société peut déléguer à tout administrateur de la Société autorisé ou fondé de pouvoir de la Société ou toute autre personne dûment autorisée, l'obligation d'accepter les souscriptions et de recevoir le paiement d'actions représentant une partie ou l'entièreté de telles augmentations de capital.

A chaque augmentation du capital social de la Société par le conseil d'administration dans les limites du capital autorisé, le présent article 6 sera modifié en conséquence.»

IV. Par résolutions adoptées le 18 novembre 2005, le Conseil d'Administration a décidé de retirer le droit de souscription préférentiel des actionnaires et d'augmenter le capital de la Société dans les limites du capital social autorisé d'un montant de quatre-vingt-neuf mille euros (EUR 89.000,-) représenté par huit mille neuf cents (8.900,-) nouvelles actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, ainsi qu'une prime d'émission de six millions trois cent soixante-trois mille quatre-vingt-six euros et trente-huit cents (EUR 6.363.086,38), d'attribuer les actions nouvelles comme actions entièrement libérées à VA No1 HOLDCO, S.à r.l. ayant son siège social à L-2010 Luxembourg, 291, route d'Arlon, (numéro R.C.S. B 109.468).

V. La preuve que la Société a reçu le montant de EUR 89.000,- en souscription des actions nouvelles et des souscriptions aux actions nouvellement émises et de EUR 6.363.086,38 en paiement de la prime d'émission a été apportée au notaire soussigné.

VI. Suite à l'augmentation de capital mentionnée ci-dessus, l'article 5, alinéa 1^{er} des Statuts de la Société sera modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«La Société a un capital souscrit et libéré cent vingt mille euros (120.000,- EUR) divisé en douze mille (12.000) actions, ayant chacune une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) par action, chacune étant complètement libérée.»

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunération et charges qui incombent à la Société en raison de la présente augmentation de capital, sont évalués à soixante-dix mille euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Schintgen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 12 décembre 2005, vol. 434, fol. 38, case 1. – Reçu 64.520,86 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 janvier 2006.

H. Hellinckx.

(016217/242/136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2006.

VA No1 LUX (MUNICH) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2010 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 110.982.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 janvier 2006.

H. Hellinckx.

(016219/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2006.

EUROPEAN STAR INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 81.201.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le vingt décembre.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société LAUREN BUSINESS LIMITED, une société de droit des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), PO BOX 3161,

ici représentée par:

Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, agissant en sa qualité de directeur de ladite société, nommé à cette fonction suivant décision du conseil d'administration de la société, prise en sa réunion du 3 août 1994.

Une copie du procès-verbal, signée ne varietur est restée annexée à un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 11 mai 1998 (numéro 2110 de son répertoire).

Laquelle comparante, ès dites qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1.- Que la société EUROPEAN STAR INVESTMENTS S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 81.201, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 12 mars 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 903 du 20 octobre 2001 (ci-après: «la Société»).

2.- Que le capital social de la Société s'élève actuellement à trente-cinq mille euros (35.000,- EUR) représenté par soixante-dix (70) actions d'une valeur nominale de cinq cents euros (500,- EUR) chacune.

3.- Que sa mandante est devenue successivement propriétaire de la totalité des soixante-dix (70) actions de la Société.

4.- Qu'en tant qu'actionnaire unique sa mandante déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite Société avec effet rétroactif au 30 septembre 2005.

5.- Que sa mandante, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la Société, qu'en qualité d'actionnaire unique de cette même Société, déclare, en outre, que l'activité de la Société a cessé, qu'elle est investie de tout l'actif, que le passif connu de ladite Société a été réglé ou provisionné et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

6.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société dissoute.

7.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal de cinq (5) ans à l'ancien siège social de la Société.

8.- Qu'il a été procédé à l'annulation par lacération de tous les certificats d'actions au porteur, le cas échéant à l'annulation du registre des actionnaires nominatifs, et ceci en présence du notaire instrumentant.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Blondeau, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 décembre 2005, vol. 899, fol. 67, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Releveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 janvier 2006.

J.-J. Wagner.

(015626/239/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

EMERALD MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 85.375.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 février 2006, réf. LSO-BN01190, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Asselman

Dirigeant Maritime

(013637//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

YELO BAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9678 Nothum, 7, Beiwenerstrooss.

R. C. Luxembourg B 93.917.

L'an deux mille six, le dix janvier.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme YELO BAU S.A., avec siège social à Nothum, constituée suivant acte reçu par Maître Martine Decker, alors notaire de résidence à Wiltz, en date du 8 avril 2002, publié au Mémorial, Recueil C numéro 1072 du 12 juillet 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain Lonsdorfer, ouvrier, demeurant à Nothum, qui désigne comme secrétaire et scrutateur Monsieur Gerd Jetzen, ouvrier, demeurant à Sankt-Vith.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Elargissement de l'objet social et modification afférente de l'article 4 des statuts.
2. Modification de l'article 12 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'élargir l'objet social de la société de sorte que l'article 4 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de construction de bâtiments et de terrassements, d'excavation de terrains et de canalisation ainsi que les travaux de plafonneur-façadier avec la vente des articles dans la branche.

D'une façon générale, elle peut faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou susceptibles d'en favoriser l'extension et le développement.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 12 des statuts comme suit:

«**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature de deux administrateurs, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 11 des présents statuts.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Lonsdorfer, G. Jetzen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 12 janvier 2006, vol. 435, fol. 2, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 1^{er} février 2006.

H. Hellinckx.

(015586/242/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

DRESDNER ANSCHUTZ MEZZINVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 125,000.

Registered office: L-2097 Luxembourg, 26, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 98.197.

In the year two thousand and six, on seventeenth of January.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

ANSCHUTZ INVESTMENTS BV, a company incorporated under the laws of the Netherlands, with registered office in Singel 540, 4th floor, 1017 AZ, Amsterdam, the Netherlands, represented by Mr Robert Hugh Wardrop and by Mr Steven Andrew Cohen, directors, acting in its capacity as sole shareholder (the Sole Shareholder) of the Company, here represented by Mr Jean Schaffner, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg,

by virtue of a power of attorney, given in Amsterdam, the Netherlands, on 13 January 2006,

which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of the Company, denominated DRESDNER ANSCHUTZ MEZZINVEST, S.à r.l., established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 98.197, with its registered office in 26, rue du Marché-aux-Herbes, L-2097 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, dated 19 December 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 153 dated 6 February 2004 (the Company).

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

Agenda:

1. Amendment of article 3 of the Articles.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolution:

Sole resolution

The Sole Shareholder of the Company resolves to amend article 3 of the Articles, which shall be henceforth reworded as follows:

«**Art. 3.** The Company is formed for unlimited period.»

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing party and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix-sept janvier.

Par-devant Nous, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire résidant à Luxembourg.

A comparu:

ANSCHUTZ INVESTMENTS BV, une société soumise aux lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Singel 540, 4th floor, 1017 AZ, Amsterdam, Pays-Bas, représentée par M. Robert Hugh Wardrop et par M. Steven Andrew Cohen, gérants, agissant en sa capacité d'associé unique, (l'Associé Unique),

ici représentée par M^e Jean Schaffner, Avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Amsterdam, Pays-Bas, le 13 janvier 2006,
ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentaire, demeurant annexée au présent acte avec lequel elle a été enregistrée.

La partie comparante a demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elle représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée DRESDNER ANSCHUTZ MEZZINVEST, S.à r.l. (la Société), enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 98.197, organisée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26, rue du Marché-aux-Herbes, L-2097 Luxembourg, constituée selon acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 153 du 6 février 2004.

L'Associé Unique reconnaît que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement décider sur son ordre du jour:

Agenda:

1. Modification de l'article 3 des Statuts.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-avant, a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'Associé Unique de la Société décide de modifier l'article 3 des Statuts, afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

«**Art. 3.** La Société est constituée pour durée illimitée.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de distorsions entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci, par son mandataire, a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J. Schaffner, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2006, vol. 152S, fol. 12, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2006.

A. Schwachtgen.

(015445/230/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

DRESDNER ANSCHUTZ MEZZINVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2097 Luxembourg, 26, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 98.197.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 69 du 17 janvier 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(015446/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

LEGGETT & PLATT EUROPE FINANCE S.C.S., Société en commandite simple.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 102.615.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion des associés en date du 2 février 2006

Les associés ont décidé de transférer le siège de la société de 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01654. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013700//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

PEARL MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9b, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 85.520.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 février 2006, réf. LSO-BN01188, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Asselman
Dirigeant Maritime

(013644//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

VULKAN SCHIFFAHRTS AG LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 83.593.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 février 2006, réf. LSO-BN01194, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Asselman
Dirigeant Maritime

(013656//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

GROUPE FINANCIER LUXEMBOURGEOIS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue J.-P. Beicht.
R. C. Luxembourg B 68.933.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00396, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Signatures.

(013665//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

BLUE STONE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 102.620.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 février 2006, réf. LSO-BN01192, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangel
Administrateur

(013666//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

RESTAB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 86.490.

Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 9 janvier 2006

L'Assemblée a accepté la démission de LUXFIDUAUDIT S.C. en qualité de Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée a nommé en remplacement du Commissaire aux Comptes démissionnaire, LUXFIDUCIA, S.à r.l., une société ayant son siège social au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg. La durée de son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05349. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013691/1629/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

ARVAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 57.655.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 février 2006, réf. LSO-BN01193, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(013667//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND S.C.A.,

Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 81.952.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01419, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013668/275/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

MISYS INTERNATIONAL BANKING SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 18.189.

Le bilan au 31 mai 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01409, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013669/275/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

MEDIA SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 59, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 90.353.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00716, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Signature.

(013684//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

INTERPORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 43.902.

Le conseil d'administration (le «Conseil») de INTERPORTFOLIO (la «Société») a pris acte le 5 octobre 2005 de la décision de M. Stéphane Wilmot de renoncer à son poste d'administrateur de la Société avec effet au 30 septembre 2005. Le Conseil l'a remercié pour sa collaboration et les services qu'il a rendus à la Société tout au long de son mandat.

Le Conseil a décidé de pourvoir à son remplacement et de nommer M. Maxime Vermesse, Membre du Comité de direction de la Banque Privée, BNP PARIBAS LUXEMBOURG, 10A, boulevard Royal, L-2093 Luxembourg, administrateur de la Société, avec effet au 30 septembre 2005, sous réserve de l'accord des autorités luxembourgeoises. La nomination de M. Vermesse sera ratifiée lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2006.

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01723. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013830/3085/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

XANTRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 58.128.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN00979, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(013677/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

XANTRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 58.128.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN00982, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(013673/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

XANTRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 58.128.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN00986, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(013672/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

XANTRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 58.128.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN00980, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(013676/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

SYSPAR, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 24, Val Saint André.
R. C. Luxembourg B 92.125.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01660, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprise

Signatures

(013729/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

ZIGIMMO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 89.420.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01738, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

Signature.

(013725/312/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

ZIGIMMO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 89.420.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01746, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

Signature.

(013728/312/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

PASTEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 53.339.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2006, réf. LSO-BM05873, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour PASTEC S.A.

Signature

(013726/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

AGENSCOM PATRIMOINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 76.908.

Le bilan au 31 décembre 2004 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00629, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(013715/800/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

BETA FINANCES, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 92.291.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01663, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(013732/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

THEA IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.764.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01736, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

Signature.

(013721/312/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

BALTHASAR INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.
R. C. Luxembourg B 69.866.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03273, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013730//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

MAGALI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.
R. C. Luxembourg B 28.651.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03260, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013733//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

SOCIETE LE MUY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.
R. C. Luxembourg B 30.781.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03272, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013734//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

BSH, Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 87.313.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Philippe Staib, administrateur de sociétés, demeurant 333/22 The Natural Place, Soi Sawasdee 1, Sukhumvit 31, 10110 Bangkok, Thaïlande,

ci-après dénommé: «le mandant»,

ici représenté par Monsieur Jean-Jacques Bernard, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Bangkok, le 14 décembre 2005,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la personne comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, ès dites qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme BSH, ayant son siège social au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 87.313, a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 10 mai 2002, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1112 daté du 22 juillet 2002.

II.- Que le capital social de la société anonyme BSH, prédésignée, s'élève actuellement à trente-cinq mille euros (35.000,- EUR) représenté par trois mille cinq cents (3.500) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

III.- Que le mandant, dûment représenté, est devenu propriétaire de la totalité des actions de la société anonyme BSH, prédésignée.

IV.- Qu'en tant qu'actionnaire unique le mandant déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société en sa qualité de liquidateur.

V.- Que le mandant, dûment représenté, déclare en outre que le passif de la société a été apuré et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux de la société dissoute, connus ou encore inconnus.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société dissoute.

VII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans au siège de la société à responsabilité limitée RSM HENRI GRISIUS & ASSOCIES, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

VIII.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires en présence du notaire instrumentant.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la personne comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J.-J. Bernard, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 janvier 2006, vol. 899, fol. 92, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 6 février 2006.

J.-J. Wagner.

(015572/239/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

PRESIDENTIAL PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.

R. C. Luxembourg B 22.569.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03274, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013735//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

FORAGE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 68.772.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01653, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signature

(013736/1172/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

LACUNA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1445 Luxembourg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R. C. Luxembourg B 74.776.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 janvier 2006.

H. Hellinckx

Notaire

(013932/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

41791

HD CONSTRUCT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9169 Mertzig, 9, rue de Dellen.
R. C. Luxembourg B 106.646.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 13 février 2006, réf. DSO-BN00079, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mertzig, le 13 février 2006.

HD CONSTRUCT, S.à r.l.

Signature

(915323//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 février 2006.

HD CONSTRUCT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9169 Mertzig, 9, rue de Dellen.
R. C. Luxembourg B 106.646.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 13 février 2006, réf. DSO-BN00080, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mertzig le 13 février 2006.

CONSTRUCT, S.à r.l.

Signature

(915321//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 février 2006.

HD CONSTRUCT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9169 Mertzig, 9, rue de Dellen.
R. C. Luxembourg B 106.646.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 13 février 2006, réf. DSO-BN00081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mertzig, le 13 février 2006.

HD CONSTRUCT, S.à r.l.

Signature

(915318//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 février 2006.

FUSN SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-7540 Berchbach, 26, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg E 3.077.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-six janvier.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

1.- Monsieur Fernand Caixinha, gérant de société, demeurant à L-7540 Berchbach, 26, rue de Luxembourg, et son épouse:

2.- Madame Ute Lemmer, gérante de société, demeurant à D-54310 Ralingen, Steilstrasse 8.

Lesquels comparants ont arrêté comme suit les statuts d'une société civile familiale qu'ils vont constituer entre eux:

I. Objet, Dénomination, Durée, Siège

Art. 1^{er}. La société a pour objet l'acquisition, la vente, la location et la mise en valeur de tous immeubles pour compte propre.

La société pourra faire toutes opérations mobilières, immobilières ou financières et plus particulièrement cautionner toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à son prédit objet ou susceptibles de le favoriser.

Art. 2. La société prendra la dénomination: FUSN SCI.

Art. 3. Le siège social est établi dans la commune de Mersch.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché par simple décision des associés.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis à donner dans les six premiers mois de l'exercice avec effet au 31 décembre, par lettre recommandée à ses co-associés.

Le ou les associés auront le droit de préférence jusqu'à la fin de l'exercice pour le rachat des parts de l'associé sortant. Les éléments de l'état de situation serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

II. Apports, Capital, Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à deux mille cinq cents euros (2.500,- EUR) divisé en cent parts (1,00) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, réparties comme suit:

1.- Monsieur Fernand Caixinha, prénommé, cinquante parts	50
2.- Madame Ute Lemmer, prénommée, cinquante parts	50
Total: cent parts	100

Toutes les parts sont entièrement libérées par des versements en espèces dans la caisse de la société.

Art. 6. Les transmissions des parts sociales s'opéreront en observant l'article 1690 du Code civil. Les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être transmises entre vifs ou pour cause de mort à des tiers ou non-associés, hormis le cas des descendants en ligne directe, qu'avec l'agrément de tous les associés, ces derniers, en cas de refus d'agrément, s'obligent à reprendre les parts moyennant paiement de leur valeur, à fixer par voie d'expertise des éléments de l'état de situation.

Art. 7. Chaque part donne droit à la propriété sociale et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes.

Art. 8. Dans leurs rapports respectifs les associés sont tenus des dettes de la société chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il possède.

Vis-à-vis des créanciers de la société les associés sont tenus de ces dettes conformément à l'article 1863 du Code civil.

Dans tous les actes qui contiendront des engagements au nom de la société, les associés essayeront dans la mesure du possible d'obtenir des créanciers une renonciation formelle au droit d'exercer une action personnelle contre les associés, de telle sorte que lesdits créanciers ne puissent intenter d'action et de poursuite que contre la présente société et sur les biens qui lui appartiennent.

Art. 9. La société ne sera pas dissoute par le décès d'un des associés.

L'incapacité juridique, la faillite, la liquidation judiciaire ou la déconfiture d'un ou plusieurs des associés ne mettront pas fin à la société, qui continuera entre les autres associés, à l'exclusion du ou des associés en état d'incapacité, de faillite, de liquidation judiciaire ou de déconfiture.

Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les co-propriétaires indivis sont tenus pour l'exercice de leurs droits de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

III. Gestion de la société

Art. 10. La société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par l'assemblée générale des associés, qui fixera leurs pouvoirs et la durée de leur fonction.

Le ou les gérants représenteront la société tant en justice que vis-à-vis de tiers.

IV. Assemblée générale

Art. 11. Les associés se réunissent en assemblée générale toutes les fois que les affaires de la société ou les associés représentant un quart du capital social le requièrent.

Art. 12. Les convocations aux assemblées ont lieu au moyen de lettres recommandées adressées aux associés quinze jours au moins à l'avance avec indication sommaire de l'objet de la réunion.

L'assemblée pourra même se réunir sur simple convocation verbale et sans délai, si tous les associés sont présents ou représentés.

Art. 13. Tous les associés ont droit d'assister à l'assemblée générale et chacun d'eux peut s'y faire représenter par un mandataire. L'assemblée ne pourra délibérer que si au moins la moitié des associés, représentant la moitié des parts émises, est présente ou représentée.

Lorsque l'assemblée générale est appelée à délibérer dans les cas prévus à l'article 16 ci-après, elle doit être composée au moins des trois quarts des associés représentant les trois quarts de toutes les parts.

Si ces conditions ne sont pas remplies l'assemblée est convoquée à nouveau et elle délibère valablement, quelque soit le nombre des associés et des parts qu'ils représentent, mais uniquement sur les points ayant figuré à l'ordre du jour de la première réunion.

Art. 14. Toutes les délibérations sont prises à la majorité des voix des associés présents, sauf ce qui est stipulé aux articles 13 alinéa 2 et 16 où les décisions devront être prises à la majorité des trois quarts.

Chaque associé présent ou représenté à l'assemblée a autant de voix qu'il a de parts, sans limitation.

Art. 15. L'assemblée générale ordinaire annuelle entend le rapport de la gérance, discute, approuve ou redresse les comptes.

Elle autorise tous actes excédant les pouvoirs du ou des gérants. Elle nomme les gérants et fixe leurs pouvoirs, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat.

Art. 16. L'assemblée générale statuera à la majorité des trois quarts des parts émises sur les propositions de modification des statuts, notamment d'augmentation ou de réduction du capital et de la division afférente en parts sociales; de dissolution, de fusion ou scission ou de transformation en société de toute autre forme, d'extension ou de restriction de l'objet social.

Art. 17. Les délibérations des assemblées sont consignées sur un registre spécial signé par les associés.

V. Etats de situation et répartition du bénéfice

Art. 18. La gérance tient une comptabilité régulière des opérations sociales. Elle établira au 31 décembre.

Les produits nets de la société, constatés par l'état de situation annuelle, déduction faite des frais généraux, des charges sociales et des amortissements, constituent le bénéfice net.

Ce bénéfice, sauf la partie qui serait mise en réserve par l'assemblée générale ordinaire, sera distribué entre les associés proportionnellement au nombre des parts possédées par chacun d'eux.

Art. 19. Toutes contestations éventuelles, qui peuvent s'élever entre associés ou entre la société et un associé ou ayant-droit d'associé au sujet des affaires sociales pendant le cours de la société, ou de sa liquidation, sont soumises à la juridiction du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A cette fin, tout associé ou ayant-droit d'associé doit faire élection de domicile au siège de la société. A défaut de pareille élection de domicile toutes assignations, significations sont valablement faites au parquet du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg.

VI. Disposition générale

Art. 20. Les articles 1832 à 1872 du Code civil ainsi que les dispositions de la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouvent leur application partout, où il n'y est dérogé par les présents statuts.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence aujourd'hui et se termine le 31 décembre 2006.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de 850,- EUR.

Assemblée générale extraordinaire

Et ensuite les associés représentant l'intégralité du capital social se considérant tous comme valablement convoqués se sont réunis en assemblée générale et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Gérance

Est nommé gérant pour une durée indéterminée Monsieur Fernand Caixinha, prénommé. Le gérant aura tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature, y compris ceux de donner hypothèque et mainlevée.

Siège

Le siège social est établi à L-7540 Berchbach, 26, rue de Luxembourg.

Dont acte, fait et dressé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Caixinha, U. Lemmer, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2006, vol. 27CS, fol. 33, case 8. – Reçu 12,50 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 30 janvier 2006.

P. Decker.

(011285/206/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

PPM PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 68.086.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01665, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(013771/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

PROPERTY BAMBERG/MÜNCHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 104.543.

Extrait des décisions de l'associée unique datées du 12 janvier 2006

L'associé unique:

SN PROPERTIES, S.à r.l.,

avec siège social au 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

R.C.S. Luxembourg B 104.544;

a décidé:

1. d'accepter la démission de Messieurs David Finkel et Nikolaj Larsen, de leurs fonctions de Gérant, avec effet au 12 janvier 2006;

2. de nommer aux fonctions de Gérant, pour une période indéterminée, avec effet au 12 janvier 2006:

- Monsieur Nicholas Smith, né le 8 novembre 1967 à Ormskirk, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 1, St Martin's-le-Grand, EC1A 4NP Londres, Royaume-Uni.

- Monsieur Bertrand Boucly, né le 20 avril 1977 à Paris, France, avec adresse professionnelle au 1, St Martin's-le-Grand, EC1A 4NP Londres, Royaume-Uni.

Le Conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Gérant,

- MONTEREY SERVICES S.A., Gérant,

- Madame Johanna Cornelia Rietveld, Gérant,

- Monsieur Laurel Bellier-Polleys, Gérant,

- Monsieur Nicholas Smith, Gérant,

- Monsieur Bertrand Boucly, Gérant.

La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants.

Luxembourg, le 20 janvier 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour *PROPERTY BAMBERG/MÜNCHEN, S.à r.l.*

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2006, réf. LSO-BM06413. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011296/029/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

ALMACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.

R. C. Luxembourg B 27.558.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04595, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013737//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND S.C.A.,

Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 81.952.

Extrait du procès-verbal de la réunion des actionnaires tenue le 26 janvier 2006

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le mandat de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., avec siège social au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, en tant que réviseur d'entreprises a été renouvelé et expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour extrait conforme

A. Steichen

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01414. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013707/275/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

GROUPE SIGN-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 139, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 65.804.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05770, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

Signature.

(013559/1384/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

GROUPE SIGN-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 139, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 65.804.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05772, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

Signature.

(013562/1384/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

GROUPE SIGN-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 139, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 65.804.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05774, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

Signature.

(013563/1384/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

IMMOTROP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.
R. C. Luxembourg B 43.771.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04593, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013739//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

MISYS INTERNATIONAL BANKING SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 18.189.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 30 janvier 2006

Il résulte dudit procès-verbal que:

Le mandat de Messieurs Yves Attal, Armin Holst et Patrick Pleyers en tant qu'administrateurs de la société a été renouvelé.

Le mandat de PricewaterhouseCoopers, 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg en tant que réviseur d'entreprises a été renouvelé.

Leurs mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice se clôturant au 31 mai 2006.

Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01406. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013710/275/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

ALIAS MUSTANG INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R. C. Luxembourg B 95.884.

L'an deux mille six, le trente janvier.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Maurice Houssa, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt,

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme ALIAS MUSTANG INTERNATIONAL ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, constituée par acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg en date du 11 août 2003, publié au Mémorial C numéro 1081 du 17 octobre 2003, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 95.884.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Blanche Moutrier, préqualifiée, en date du 12 janvier 2005, publié au Mémorial C numéro 436 du 11 mai 2005.

En vertu d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 15 décembre 2005, et d'un pouvoir lui conféré par décision du Conseil d'Administration aux termes d'un procès-verbal de réunion tenu en date du 31 décembre 2005,

les procès-verbaux de ces réunions, après avoir été paraphés ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte avec lequel ils seront formalisés.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social souscrit de la société anonyme ALIAS MUSTANG INTERNATIONAL, prédésignée, s'élève actuellement à quatre cent onze mille six cent vingt euros (EUR 411.620,-) représenté par deux cent cinq mille huit cent dix (205.810) actions, d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune, entièrement libérées.

II.- Qu'aux termes de l'article cinq alinéas 2 et suivants des statuts, il est stipulé que:

«Le capital autorisé est fixé à un million six cent mille euros (EUR 1.600.000,-) qui sera représenté par huit cent mille (800.000) actions d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts. En outre, le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la publication des statuts, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.»

III.- Qu'en vertu des pouvoirs conférés par les statuts au conseil d'administration, une première tranche de l'augmentation de capital autorisé, à concurrence d'un montant de deux cent onze mille six cent vingt euros (EUR 211.620,-) en vue de porter le capital souscrit de son montant initial de deux cent mille euros (EUR 200.000,-) à quatre cent onze mille six cent vingt euros (EUR 411.620,-) a été réalisée et constatée par acte reçu par Maître Blanche Moutrier, préqualifiée, en date du 12 janvier 2005.

IV.- Que le conseil d'administration agissant en vertu des procès-verbaux précités et en sa dite réunion du 31 décembre 2005 et en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article cinq des statuts, a décidé une deuxième tranche de l'augmentation de capital autorisé soit la tranche A1 et notamment à concurrence de trente-neuf mille six cent cinquante-huit euros (EUR 39.658,-) en vue de porter le capital de quatre cent onze mille six cent vingt euros (EUR 411.620,-) à quatre cent cinquante et un mille deux cent soixante-dix-huit euros (EUR 451.278,-) par la création et l'émission de dix-neuf mille huit cent vingt-neuf (19.829) actions nouvelles, chacune d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-), avec en sus une prime d'émission de dix-sept euros (EUR 17,-) par action, en contrepartie d'apports en numéraire d'un montant global de trois cent soixante-seize mille sept cent cinquante et un euros (EUR 376.751,-).

Monsieur Maurice Houssa, préqualifié, agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme ALIAS MUSTANG INTERNATIONAL tel qu'indiqué ci-dessus déclare avoir reçu la souscription des

dix-neuf mille huit cent vingt-neuf (19.829) actions nouvelles, d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune, par:

- 1) Monsieur Ceuzin Paul, demeurant Quai aux Briques, 22, B-1000 Bruxelles, à 1.739 actions nouvelles pour un montant de EUR 3.478,-;
- 2) Monsieur Malfois Jean-Pierre, établie allée de la Clairière, 8, F-69230 Saint Genis Laval, à 80 actions nouvelles pour un montant de EUR 160,-;
- 3) Monsieur Lecomte Jean-Jacques, demeurant allée des Mésanges, 14, F-59250 Halluin, à 1.555 actions nouvelles pour un montant de EUR 3.110,-;
- 4) Monsieur Buisson Francis, demeurant avenue Duquesne, 19, F-75007 Paris, à 1.726 actions nouvelles pour un montant de EUR 3.452,-;
- 5) Madame Doittau Emmanuelle ép. Buisson, demeurant avenue Duquesne, 19, F-75007 Paris, à 53 actions nouvelles pour un montant de EUR 106,-;
- 6) Monsieur Rapp Etienne, demeurant rue de Paris, 10, F-78100 St. Germain en Laye, à 5.000 actions nouvelles pour un montant de EUR 10.000,-;
- 7) Monsieur Mignard Bernard, demeurant Chaussée de Boitsfort, 11, B-1050 Bruxelles, à 5.591 actions nouvelles pour un montant de EUR 11.182,-;
- 8) Madame Kleczewski Elodie ép. Lecourt Jean-Claude, demeurant rue Loucheur, F-76550 Offranville, à 999 actions nouvelles pour un montant de EUR 1.998,-;
- 9) Monsieur Lecourt Jean-Claude, demeurant place A. Follain, 92, F-76510 St. Jacques d'Aliermont, à 400 actions nouvelles pour un montant de EUR 800,-;
- 10) Madame Lecourt Dominique, demeurant rue Moufle, 3, F-75011 Paris, à 85 actions nouvelles pour un montant de EUR 170,-;
- 11) Madame Lecourt Virginie, demeurant rue Tournefort, 30, F-75005 Paris, à 85 actions nouvelles pour un montant de EUR 170,-;
- 12) Madame Lecourt Anne, demeurant rue de la Fontaine, 10, F-05000 Romette, à 85 actions nouvelles pour un montant de EUR 170,-;
- 13) Madame Lecourt Céline, demeurant Place A. Follain, 92, F-76510 St. Jacques d'Aliermont, à 85 actions nouvelles pour un montant de EUR 170,-;
- 14) Madame Vaillant Anne-Charlotte ép. Maurin, demeurant rue de la Tour, 26, F-75116 Paris, à 158 actions nouvelles pour un montant de EUR 316,-;
- 15) Monsieur Legrand Jean-Louis, demeurant rue de l'Echo, 1, F-09100 Pamiers, à 1.500 actions nouvelles pour un montant de EUR 3.000,-;
- 16) Les époux Hardebolle Thierry et Nathalie, demeurant Les Bois du Cerf, 73B, F-91450 Etolles, à 530 actions nouvelles pour un montant de EUR 1.060,-;
- 17) Monsieur Maurin Pierre, demeurant rue de la Tour, 26, F-75116 Paris, à 158 actions nouvelles pour un montant de EUR 316,-.

Ces nouvelles actions donnent les mêmes droits et avantages que les actions anciennes, ces nouvelles actions ont été souscrites et libérées intégralement par versements en numéraire ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, sur le vu des extraits bancaires annexés au procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 31 décembre 2005 de sorte que la somme globale de trois cent soixante-seize mille sept cent cinquante et un euros (EUR 376.751,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

V.- Que le conseil d'administration agissant en vertu des procès-verbaux précités et en sa dite réunion du 31 décembre 2005 et en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article cinq des statuts, a décidé dans le cadre de la deuxième tranche de l'augmentation de capital autorisé, la tranche A2.1 et notamment à concurrence de mille quatre cent trente euros (EUR 1.430,-) en vue de porter le capital de son montant actuel de quatre cent cinquante et un mille deux cent soixante-dix-huit euros (EUR 451.278,-) à quatre cent cinquante-deux mille sept cent huit euros (EUR 452.708,-) par la création et l'émission de sept cent quinze (715) actions nouvelles, chacune d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-), avec en sus une prime d'émission de dix-sept euros (EUR 17,-) par action, en contrepartie d'apports en nature constitués par des créances envers la société d'un montant global de treize mille cinq cent quatre-vingt-cinq euros (EUR 13.585,-). Ces créances résultent des intérêts échus au 31 décembre 2005 de l'Emprunt obligataire 2003-2005 émis par la société.

Monsieur Maurice Houssa, préqualifié, agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme ALIAS MUSTANG INTERNATIONAL tel qu'indiqué ci-dessus, déclare avoir reçu la souscription des sept cent quinze (715) actions nouvelles, d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune, par:

- 18) La société BV CONCEPT, S.à r.l. demeurant Résidence Les Bois du Cerf, 20, F-91450 Etolles, Siret 421 338 849 00019, à 55 actions nouvelles pour un montant de EUR 110,-;
- 19) Monsieur Regnault Pierre, demeurant Rue de la Favreuse, 50bis, F-91430 Vauhallan, à 220 actions nouvelles pour un montant de EUR 440,-;
- 20) Monsieur Loiseau Daniel, demeurant Route de Chartres, 66, F-91440 Bures/Yvette, à 440 actions nouvelles pour un montant de EUR 880,-.

Toutes les actions nouvellement souscrites ont une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune et jouissent des mêmes droits et avantages que les actions anciennes et sont libérées intégralement par incorporation au capital social, la renonciation définitive et irrévocable et la conversion en capital de créances certaines, liquides et exigibles plus amplement détaillées ci-dessus, de sorte que le montant global de treize mille cinq cent quatre-vingt-cinq euros (EUR 13.585,-), existant au profit des personnes préqualifiées et détenues envers la société ALIAS MUSTANG INTERNATIONAL, préqualifiée, et en annulation de ces mêmes créances à due concurrence.

VI.- Que le conseil d'administration agissant en vertu des procès-verbaux précités et en sa dite réunion du 31 décembre 2005 et en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article cinq des statuts, a décidé dans le cadre de la deuxième tranche de l'augmentation de capital autorisé, la tranche A2.2 et notamment à concurrence de deux mille sept cent trente euros (EUR 2.730,-) en vue de porter le capital de son montant actuel de quatre cent cinquante-deux mille sept cent huit euros (EUR 452.708,-) à quatre cent cinquante-cinq mille quatre cent trente-huit euros (EUR 455.438,-) par la création et l'émission de mille trois cent soixante-cinq (1.365) actions nouvelles, chacune d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-), avec en sus une prime d'émission de sept euros cinquante cents (EUR 7,50) par action, en contrepartie d'apports en nature constitués par des créances envers la société d'un montant global de douze mille neuf cent soixante-sept euros cinquante cents (EUR 12.967,50). Ces créances résultent des intérêts échus au 31 décembre 2005 de l'Emprunt obligataire 2004-2006 émis par la société.

Monsieur Maurice Houssa, préqualifié, agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme ALIAS MUSTANG INTERNATIONAL tel qu'indiqué ci-dessus déclare avoir reçu la souscription des mille trois cent soixante-cinq (1.365) actions nouvelles, d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune, par:

21) La société BV CONCEPT, S.à r.l. demeurant Résidence Les Bois du Cerf, 20, F-91450 Etioilles, Siret 421 338 849 00019, à 105 actions nouvelles pour un montant de EUR 210,-;

22) La société COMPAGNIE BOURGUIGNONNE D'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL (CBII), S.à r.l. demeurant avenue Pépinster, 1, F-89200 Avallon, Siret 434 973 079 00016, à 210 actions nouvelles pour un montant de EUR 420,-;

23) Monsieur Lecomte Jean-Jacques, demeurant allée des Mésanges, 14, F-59250 Halluin, à 420 actions nouvelles pour un montant de EUR 840,-;

24) Monsieur Ceuzin Paul, demeurant Quai aux briques, 22, B-1000 Bruxelles, à 630 actions nouvelles pour un montant de EUR 1.260,-.

Toutes les actions nouvellement souscrites ont une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune et jouissent des mêmes droits et avantages que les actions anciennes et sont libérées intégralement par incorporation au capital social, la renonciation définitive et irrévocable et la conversion en capital de créances certaines, liquides et exigibles plus amplement détaillées ci-dessus, de sorte que le montant global de douze mille neuf cent soixante-sept euros cinquante cents (EUR 12.967,50), existant au profit des personnes préqualifiées et détenues envers la société ALIAS MUSTANG INTERNATIONAL préqualifiée, et en annulation de ces mêmes créances à due concurrence.

VII.- Que le conseil d'administration agissant en vertu des procès-verbaux précités et en sa dite réunion du 31 décembre 2005 et en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article cinq des statuts, a décidé dans le cadre de la deuxième tranche de l'augmentation de capital autorisé, la tranche B et notamment à concurrence de vingt-quatre mille cinq cent soixante-deux euros (EUR 24.562,-) en vue de porter le capital de son montant actuel de quatre cent cinquante-cinq mille quatre cent trente-huit euros (EUR 455.438,-) à quatre cent quatre-vingt mille euros (EUR 480.000,-) par la création et l'émission de douze mille deux cent quatre-vingt-une (12.281) actions nouvelles, chacune d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-), avec en sus une prime d'émission de treize euros quatre-vingt-quatre cents (EUR 13,84) par action, en contrepartie d'apports en nature d'un montant global de cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent trente et un euros zéro quatre cents (EUR 194.531,04) constitué par des créances de Monsieur Michel Revault D'Allonnes envers la société.

Monsieur Maurice Houssa, préqualifié, agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme ALIAS MUSTANG INTERNATIONAL tel qu'indiqué ci-dessus, déclare avoir reçu la souscription des douze mille deux cent quatre-vingt-une (12.281) actions nouvelles, d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune, par:

25) Monsieur Revault D'Allonnes Michel, demeurant Boulevard Malesherbes, 167, F-75017 Paris, à 12.281 actions nouvelles pour un montant de EUR 24.562,-.

Toutes les actions nouvellement souscrites ont une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune et jouissent des mêmes droits et avantages que les actions anciennes et sont libérées intégralement par incorporation au capital social, la renonciation définitive et irrévocable et la conversion en capital de créances certaines, liquides et exigibles plus amplement détaillées ci-dessus, de sorte que le montant global de cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent trente et un euros zéro quatre cents (EUR 194.531,04), existant au profit de la personne préqualifiée et détenue envers la société ALIAS MUSTANG INTERNATIONAL, préqualifiée, et en annulation de ces mêmes créances à due concurrence.

VIII.- Que le conseil d'administration agissant en vertu des procès-verbaux précités et en sa dite réunion du 31 décembre 2005 et en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article cinq des statuts, a décidé dans le cadre de la deuxième tranche de l'augmentation de capital autorisé, le montant à concurrence de quatre-vingt-dix mille euros (EUR 90.000,-) en vue de porter le capital de son montant actuel de quatre cent quatre-vingt mille euros (EUR 480.000,-) à cinq cent soixante-dix mille euros (EUR 570.000,-) par la création et l'émission de quarante-cinq mille (45.000) actions nouvelles, chacune d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-), avec en sus une prime d'émission de dix-sept euros (EUR 17,-) par action, en contrepartie d'apports en nature d'un montant global de huit cent cinquante-cinq mille euros (EUR 855.000,-), constitué par six mille quatre-vingt (6.080) obligations convertibles 2003-2005 de la société et deux mille quatre cent soixante-dix (2.470) obligations convertibles 2004-2006 de la société.

Monsieur Maurice Houssa, préqualifié, agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme ALIAS MUSTANG INTERNATIONAL tel qu'indiqué ci-dessus, déclare avoir reçu la souscription des quarante-cinq mille (45.000) actions nouvelles, d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune, par:

26) La société BV CONCEPT, S.à r.l. demeurant Résidence Les Bois du Cerf, 20, F-91450 Etioilles, Siret 421 338 849 00019, à 1.000 actions nouvelles pour un montant de EUR 2.000,-;

27) Les époux Arnaud Jean-Pierre et Marie-Françoise, demeurant Cours Franklin Fr. Roosevelt, 3, F-69006 Lyon, à 3.000 actions nouvelles pour un montant de EUR 6.000,-;

28) Monsieur Regnault Pierre, demeurant rue de la Favreuse, 50bis, F-91430 Vauhallan, à 4.000 actions nouvelles pour un montant de EUR 8.000,-;

29) Monsieur Loiseau Daniel, demeurant Route de Chartres, 66, F-91440 Bures/Yvette, à 8.000 actions nouvelles pour un montant de EUR 16.000,-;

30) La société HORIZON & COMPAGNIE, S.à r.l., demeurant Place du Marché, 3, F-73000 Chambéry, Siret 335 172 755 00043, à 13.000 actions nouvelles pour un montant de EUR 26.000,-;

31) Monsieur Truchet Pierre, demeurant Chemin de la Grotte des Féés, 41, F-73100 Brison Saint-Innocent, à 3.000 actions nouvelles pour un montant de EUR 6.000,-;

32) La société BV CONCEPT, S.à r.l. demeurant Résidence Les Bois du Cerf, 20, F-91450 Etioilles, Siret 421 338 849 00019, à 1.000 actions nouvelles pour un montant de EUR 2.000,-;

33) La société COMPAGNIE BOURGUIGNONNE D'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL (CBII), S.à r.l. demeurant avenue Pépinster, 1, F-89200 Avallon, Siret 434 973 079 00016, à 2.000 actions nouvelles pour un montant de EUR 4.000,-.

34) Monsieur Lecomte Jean-Jacques, demeurant Allée des Mésanges, 14, F-59250 Halluin, à 4.000 actions nouvelles pour un montant de EUR 8.000,-;

35) Monsieur Ceuzin Paul, demeurant Quai aux briques, 22, B-1000 Bruxelles, à 6.000 actions nouvelles pour un montant de EUR 12.000,-.

Toutes les actions nouvellement souscrites ont une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune et jouissent des mêmes droits et avantages que les actions anciennes et sont libérées intégralement par incorporation au capital social, la renonciation définitive et irrévocable et la conversion en capital de créances certaines, liquides et exigibles plus amplement détaillées ci-dessus, de sorte que le montant global de huit cent cinquante-cinq mille euros (EUR 855.000,-), existant au profit des personnes préqualifiées et détenues envers la société ALIAS MUSTANG INTERNATIONAL, préqualifiée.

Ces apports font l'objet d'un rapport établi en date du 27 janvier 2006 par le Réviseur d'Entreprises, la société DEBELUX AUDIT, ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, conformément aux stipulations de l'article 32-1 de la loi sur les sociétés commerciales et qui conclut de la manière suivante:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur globale des apports qui correspond au moins à la valeur nominale et à la prime d'émission des actions de la société à émettre en contrepartie.»

Lequel rapport, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, demeurera annexé aux présentes pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

IX.- Qu'en vertu des pouvoirs lui conférés comme dit ci-dessus, il résulte du procès-verbal et de la constatation de la validité de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue sous seing privé à Luxembourg en date du 15 décembre 2005, précités, qu'il a été décidé de supprimer purement et simplement le droit de souscription préférentiel des anciens actionnaires, suite aux différentes augmentations de capital autorisé plus amplement désignées ci-dessus et de l'émission de 17.500 nouveaux bons de souscription autonomes.

X.- Que suite à la réalisation de cette deuxième tranche d'augmentation de capital autorisé par le conseil d'administration en ses dites réunions, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. premier alinéa.** Le capital social est fixé à cinq cent soixante-dix mille euros (EUR 570.000,-), représenté par deux cent quatre-vingt-cinq mille (285.000) actions d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à environ dix-sept mille trois cents euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Houssa, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} février 2006, vol. 914, fol. 51, case 7. – Reçu 14.528,35 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 7 février 2006.

B. Moutrier.

(013861/272/250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

ALIAS MUSTANG INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R. C. Luxembourg B 95.884.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 7 février 2006.

B. Moutrier.

(013862/272/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

ERELGE III S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.126.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01733, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

Signature.

(013718/312/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

LBC LUXEMBOURG HOLDING, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 100.501.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01656, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

FIDUPAR

Signatures

(013738/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

IMMOBILIERE EMTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.
R. C. Luxembourg B 38.315.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03287, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013741//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

**METASTORE S.A., Société Anonyme,
(anc. OpenLine CONSULTING S.A.).**

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone Industrielle Z.A.R.E.
R. C. Luxembourg B 89.033.

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme OpenLine CONSULTING S.A., ayant son siège social situé Zone Industrielle Z.A.R.E. L-4384 Ehlerange (Grand-Duché de Luxembourg), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 89.033. La société a été constituée suivant acte notarié en date du 29 août 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 30 octobre 2002, numéro 1563. Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire instrumentant en date du 20 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 26 avril 2005, numéro 377.

L'assemblée est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Marc Zordan, directeur, demeurant à Thionville (France).

Le Président désigne comme secrétaire Maître Cécile Hestin, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Philippe Morales, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

Ordre du jour:

1. Changement de la dénomination sociale de la société de OpenLine CONSULTING S.A. en METASTORE S.A.
2. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre de jour qui leur a été communiqué au préalable.

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de changer la dénomination sociale de la société de OpenLine CONSULTING S.A. en METASTORE S.A.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'alinéa premier de l'article premier des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Alinéa premier. «Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination de METASTORE S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Zordan, C. Hestin, P. Morales, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 janvier 2006, vol. 899, fol. 90, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 février 2006.

J.-J. Wagner.

(013866/239/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

**METASTORE S.A., Société Anonyme,
(anc. OpenLine CONSULTING S.A.).**

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone Industrielle Z.A.R.E.
R. C. Luxembourg B 89.033.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 février 2006.

J.-J. Wagner.

(013867/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

A.T. INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 60.923.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le trente décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à L-6410 Echternach, 11, Impasse Alferweiher, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société de droit panaméen WILONA GLOBAL S.A., ayant son siège social à Panama-City (République du Panama),

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme A.T. INVESTMENT S.A., ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf, R.C.S. Luxembourg section B numéro 60.923, a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, en date du 12 septembre 1997, publié au Mémorial C numéro 719 du 24 décembre 1997.

Que ses statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 mai 2002, publié au Mémorial C numéro 1230 du 21 août 2002, et suivant acte sous seing privé en date du 19 juin 2002, dont un extrait a été publié au Mémorial C numéro 1286 du 5 septembre 2002.

II.- Que le capital social de la société anonyme A.T. INVESTMENT S.A., prédésignée, s'élève actuellement à cent vingt-neuf mille deux cents euros (129.200,- EUR), représenté par deux cent cinquante (250) actions sans désignation de valeur nominale.

III.- Que sa mandante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société anonyme A.T. INVESTMENT S.A. et qu'en tant actionnaire unique elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société par la reprise de l'intégralité de l'actif et du passif de la société.

IV.- Que tout l'actif et le passif de la société dissoute seront transmis à l'actionnaire unique.

V.- Que la société dissoute possède une participation de 106.388 actions représentant 35,46% du capital de la société anonyme TARTARINI AUTO, S.p.A., ayant son siège social à Bologna (Italie), qui sera transmise à l'actionnaire unique prénommé.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats.

VII.- Qu'il a été procédé à l'annulation des actions et du registre des actions de la société dissoute.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute A.T. INVESTMENT S.A. seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Frais

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte, évalués à six cent cinquante euros, sont à charge de la société dissoute.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 janvier 2006, vol. 535, fol. 36, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 février 2006.

J. Seckler.

(014032/231/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

LINALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 46.427.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le trente décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., R.C.S. Luxembourg B 5.524, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

représentée par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, domicilié professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

I.- Que la société anonyme LINALUX S.A. ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 46.427), a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 décembre 1993, publié au Mémorial C numéro 148 du 19 avril 1994, et que ses statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire, en date du 11 mars 1994, publié au Mémorial C numéro 276 du 20 juillet 1994, et par acte sous seing privé en date du 26 avril 2001, publié au Mémorial C numéro 1087 du 29 novembre 2001.

II.- Que le capital social de la société anonyme LINALUX S.A., prédésignée, s'élève actuellement à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-), représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

III.- Que la comparante est devenue propriétaire de toutes les actions de la prédite société LINALUX S.A., documentées par cinq (5) titres représentatifs au porteur.

IV.- Que la comparante a décidé de dissoudre et de liquider la société LINALUX S.A., qui a interrompu ses activités.

V.- Que la comparante déclare qu'elle a repris tous les éléments d'actif et de passif de ladite société.

VI.- Qu'il est attesté que la comparante est investie de tous les éléments actifs de la société dissoute et répondra personnellement de tout le passif de la société, même inconnu à ce jour.

VII.- Que la liquidation de la société LINALUX S.A. est achevée et que celle-ci est à considérer comme définitivement close.

VIII.- Que décharge pleine et entière est donnée à tous les administrateurs et au commissaire aux comptes de la société dissoute pour l'exécution de leur mandat.

IX.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la société dissoute.

X.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de sept cent cinquante euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Marx, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 janvier 2006, vol. 535, fol. 36, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 février 2006.

J. Seckler.

(014033/231/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

BCF II LUX I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.125,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 85.463.

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01669, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

B. Zech.

(013745/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

BCF II LUX I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.125,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 85.463.

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01670, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

B. Zech.

(013746/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

BCF II LUX I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.125,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 85.463.

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01672, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

B. Zech.

(013748/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

DOGE INVEST S.A., Société Anonyme,

(anc. VALUX HOLDING S.A.).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 100.161.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01107, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DOGE INVEST S.A., (anc. VALUX HOLDING S.A.), Société Anonyme

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(013880/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

PICTET WORLD SECURITIES FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 62.627.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

Monsieur Tom Olinger, Fondé de Pouvoir, PICTET & CIE. (EUROPE) S.A., résidant à Mamer, Grand-Duché de Luxembourg et M. Vincent Petit-Jean, Mandataire Commercial, PICTET & CIE. (EUROPE) S.A., résidant à Athus, Belgique, agissant au nom et pour compte de PICTET & CIE. (EUROPE) S.A., société anonyme, avec siège social à L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

Les comparants, agissant en cette qualité, demandent au notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que la société PICTET WORLD SECURITIES FUND (la «Société»), une société d'investissement à capital variable, ayant son siège social à Luxembourg (R.C.S Luxembourg B 62.627), a été constituée en vertu d'un acte de Maître Frank Baden du 23 décembre 1997, publié au Mémorial, Recueil C, numéro 123 du 26 février 1998;
- qu'actuellement une action sans désignation de valeur nominale de la société PICTET WORLD SECURITIES FUND reste en circulation;
- que PICTET & CIE. (EUROPE) S.A. est l'unique propriétaire de l'Action et a décidé de dissoudre la société;
- que la dissolution de la Société est prononcée avec effet immédiat et que l'actionnaire unique assume la fonction de liquidateur;
- que les activités de la Société ont cessé, que l'actionnaire unique est investi des avoirs et qu'il déclare que toutes les obligations de la Société ont été acquittées et qu'il assumera les engagements de la Société dissoute même inconnus à l'heure actuelle et que partant, la Société est dès lors définitivement liquidée;
- que décharge est donnée aux administrateurs, auditeurs et directeurs de la Société pour l'exécution de leur mandat jusqu'à la date de dissolution;
- que les registres et documents sociaux de la Société seront conservés pendant une période de cinq ans à L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

Les comparants ont présenté au notaire le registre des actionnaires qui est clôturé.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état civil et résidence, lesdits comparants ayant signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: T. Olinger, V. Petit-Jean, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 5 janvier 2006, vol. 434, fol. 87, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 janvier 2006.

H. Hellinckx.

(015528/242/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

BRASSERIE A L'ANCRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6791 Grevenmacher, 16, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 75.245.

L'an deux mille cinq, le douze décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

Monsieur Marco Ferreira Oliveira, commerçant, demeurant à L-6782 Grevenmacher, 18, rue Syr.

Lequel comparant est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée BRASSERIE A L'ANCRE, S.à r.l., avec siège social à L-6637 Wasserbillig, 17, Esplanade de la Moselle, constituée sous la dénomination de BRASSERIE DE LA FRONTIERE, S.à r.l., suivant acte reçu par le notaire Alphonse Lentz, de résidence à Remich, en date du 12 avril 2000, publié au Mémorial C numéro 539 du 27 juillet 2000, dont les statuts ont été modifiés une dernière fois suivant acte reçu par le prédit notaire Alphonse Lentz, en date du 19 juillet 2002, publié au Mémorial C numéro 1443 du 5 octobre 2002.

Sur ce, le comparant, agissant en tant que seul et unique associé de la société à responsabilité limitée BRASSERIE A L'ANCRE, S.à r.l., a déclaré au notaire instrumentaire vouloir prendre les résolutions sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Changement du siège social L-6637 Wasserbillig, 17, Esplanade de la Moselle à L-6791 Grevenmacher, 16, route de Thionville, avec modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts.

L'associé unique a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société de L-6637 Wasserbillig, 17, Esplanade de la Moselle à L-6791 Grevenmacher, 16, route de Thionville.

En conséquence, l'associé unique décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. (1^{er} alinéa).** Le siège de la société est établi dans la Commune de Grevenmacher.»
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de sept cents euros (EUR 700,-).

Dont procès-verbal, passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: M. Ferreira Oliveira, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, vol. 26CS, fol. 60, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 23 janvier 2006.

P. Bettingen.

(014274/202/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

GAP-META4 PARTNERS, L.L.C. S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 57.717.

DISSOLUTION

In the year two thousand and five on the thirtieth day of December.

Before the undersigned Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mr Pieter Theunissen, lawyer, professionally residing in Luxembourg, acting in the name and on behalf of GAP-META4 PARTNERS, L.L.C., a limited liability company incorporated under the laws of the State of Delaware in the United States of America and having its registered office at c/o National Corporate Research Ltd., 9 East Loockerman Street, Dover, Delaware, U.S.A. (hereafter GAP),

by virtue of a proxy with full power of substitution given in Greenwich, Connecticut, on 15 November 2005.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that GAP-META4 PARTNERS, L.L.C. S.C.A., a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll in L-1882 Luxembourg, has been incorporated pursuant to a deed of notary Jacques Delvaux, residing in Esch-sur-Alzette, on 23 December 1996, registered at the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 57.717 (the Company);

- that the capital of the Company is set at USD 1,585,640 (one million five hundred eighty-five thousand six hundred forty United States Dollars) consisting of 1,570 (one thousand five hundred seventy) participating management shares (actions de commandité) of a par value of USD 10 (ten United States Dollars) each and of 156,994 (one hundred fifty-six thousand nine hundred ninety-four) ordinary shares (actions de commanditaire) of a par value of USD 10 (ten United States Dollars) each fully paid up;

- that GAP is the sole shareholder of the Company and has decided to dissolve the Company with immediate effect;

- that GAP, in its capacity as liquidator of the Company declares that all the Company's known liabilities have been settled respectively that the creditors of the Company have agreed to the assumption of such liabilities by GAP;

- that GAP, in its capacity as sole owner of the shares of all the Company, declares that it has received all assets of the Company and that it shall assume all the liabilities of the Company even if hidden and unknown at the present time;

- that the Company be and hereby is liquidated and which liquidation is deemed closed;

- that full discharge is granted to the general partner of the Company for the exercise of its mandate;

- that the books, documents and records of the Company shall be kept during a period of five years at the Company's registered office.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le trentième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

M^e Pieter Theunissen, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg agissant au nom et pour compte de GAP-META4 PARTNERS, L.L.C., une société à responsabilité limitée constituée d'après les lois de l'Etat du Delaware aux Etats-Unis avec siège social à c/o National Corporate Research Ltd, 9 East Lockerman Street, Dover Delaware, USA (ci-après GAP),

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Greenwich, Connecticut, le 15 novembre 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentaire, annexée aux présentes pour être soumise aux formalités de l'enregistrement et du timbre.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire d'acter:

- que GAP-META4 PARTNERS, L.L.C. S.C.A., une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg, a été constituée suivant acte du notaire Jacques Delvaux résidence à Esch-sur-Alzette, le 23 décembre 1996, inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 57.717 (ci-après la «Société»);

- que le capital social de la Société s'élève à USD 1.585.640 (un million cinq cent quatre-vingt-cinq mille six cent quarante dollars des Etats-Unis) consistant en 1.570 (mille cinq cent soixante-dix) actions de commandité d'une valeur nominale de USD 10 (dix dollars des Etats-Unis) chacune et de 156.994 (cent cinquante-six mille neuf cent quatre-vingt-quatorze) actions de commanditaire d'une valeur nominale de USD 10 (dix dollars des Etats-Unis), chacune entièrement libérée;

- que GAP est le seul actionnaire de la Société et a décidé de prononcer la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;

- que GAP, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que tout le passif connu de la Société est réglé respectivement que les créanciers de la Société ont accepté le transfert du passif à GAP;

- que GAP, en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, déclare avoir transféré tous les actifs de la Société à son profit et assumer le paiement de tout le passif de la Société même inconnu à présent;

- que la Société est ainsi liquidée et que la liquidation est à considérer comme clôturée;

- que décharge pleine et entière est accordée au commandité pour l'exercice de son mandats;

- que les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq années au siège social de la Société.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Theunissen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 5 janvier 2006. vol. 434, fol. 92, case 3.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 janvier 2006.

H. Hellinckx.

(015593/242/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

BCF II LUX II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 12.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 85.461.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01674, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

R.P. Pels.

(013750/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

BCF II LUX II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 12.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 85.461.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01676, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

R.P. Pels.

(013752/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

41807

SYDNEY & BRON LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 67.225.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf décembre.
Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Madame Antonella Graziano, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 23, avenue Monterey, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société SYDNEY & LONDON PROPERTIES LIMITED, avec siège social à Londres WIN 2 BR, 25, Harley Street,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 9 novembre 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentaire, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a prié le notaire instrumentaire de documenter les déclarations suivantes:

- La société anonyme SYDNEY & BRON LUX, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, a été constituée suivant acte notarié en date du 20 novembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 74 du 6 février 1999. Les statuts en ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié du 29 mars 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1033 du 5 juillet 2002.

- La société a actuellement un capital social de trente mille euros (EUR 30.000,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de soixante euros (EUR 60,-) chacune, entièrement libérées.

- La comparante déclare que toutes les parts ont été réunies entre les mains d'un seul associé, à savoir la société SYDNEY & LONDON PROPERTIES LIMITED, prénommée.

- L'associé unique déclare procéder à la dissolution de la société SYDNEY & BRON LUX, S.à r.l. Il assume la fonction de liquidateur.

- Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société SYDNEY & BRON LUX, S.à r.l.

- Il donne décharge pleine et entière aux gérants pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

- L'associé unique est investi de tous les actifs de la Société et se chargera en sa qualité de liquidateur de l'apurement du passif de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'associé unique. Il répondra de tous les engagements de la Société même inconnus à l'heure actuelle et réglera également les frais des présentes.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société SYDNEY & BRON LUX, S.à r.l.

Les livres et documents comptables de la Société demeureront conservés pendant cinq ans à l'ancien social de la société dissoute à Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, la comparante a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Graziano, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 5 janvier 2006, vol. 434, fol. 90, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 janvier 2006.

H. Hellinckx.

(015530/242/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

PROFILINVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 72.538.

Le conseil d'administration (le «Conseil») de PROFILINVEST (la «Société») a pris acte le 5 octobre 2005 de la décision de M. Stéphane Wilmot de renoncer à son poste d'administrateur de la Société avec effet au 30 septembre 2005. Le Conseil l'a remercié pour sa collaboration et les services qu'il a rendus à la Société tout au long de son mandat.

Le Conseil a décidé de pourvoir à son remplacement et de nommer M. Maxime Vermesse, Membre du Comité de direction de la Banque Privée, BNP PARIBAS LUXEMBOURG, 10A, boulevard Royal, L-2093 Luxembourg, administrateur de la Société avec effet au 30 septembre 2005, sous réserve de l'accord des autorités luxembourgeoises. La nomination de M. Vermesse sera ratifiée lors de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société.

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01719. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013828/3085/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

41808

SKYLLA MARKETING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 30.986,69.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 54.927.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01680, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

R.P. Pels.

(013757/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

SKYLLA MARKETING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 30.986,69.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 54.927.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01683, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

R.P. Pels.

(013759/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

BCF II LUX II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 12.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 85.461.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01678, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

R.P. Pels.

(013754/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

TOYFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 36.174.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 26 janvier 2006

Le Conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Gerd Fricke, de sa fonction d'administrateur de la société, prend acte de cette démission, et le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil décide de coopter comme nouvel administrateur M. Fabio Mastrosimone, employé privé, né le 13 février 1978 à Rome (Italie), demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Toutes ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

TOYFIN S.A.

Ch. Velle

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01493. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013796/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.
